

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire du 3 août 2020, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) pour le lot projeté portant le numéro 6 363 247 du cadastre du Québec (884-888, 6<sup>e</sup> Avenue).

Cette dérogation a pour effet de permettre, pour un lot remembré, une profondeur de 22,86 mètres, et ce, bien que la Grille des normes d'implantation 9B/38B prévoie, pour tout terrain, une profondeur minimale de 22,9 mètres.

Conformément aux arrêtés ministériels en vigueur, cette demande de dérogation mineure fera l'objet d'une consultation publique écrite de 15 jours. Toute personne qui souhaite s'exprimer relativement à cette demande est priée de transmettre ses commentaires par écrit au secrétaire de l'arrondissement de Lachine avant minuit le 30 juillet 2020, à l'adresse [lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca), ou de communiquer avec le 3-1-1.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 15 juillet 2020.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine

## REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

N O T I C E is hereby given that at the regular sitting of August 3, 2020, at 7 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for minor exemption to *Règlement sur le zonage* (2710), regarding the projected lot bearing number 6 363 247 of cadastre du Québec (884-888, 6<sup>e</sup> Avenue).

This exemption would allow a depth of 22.86 metres for a consolidated lot, despite the fact that Table of land use standards 9B/38B provides a minimal depth of 22.9 metres for all lots.

In conformity with Ministerial orders in force, this request for minor exemption will be the subject of a written public consultation of 15 days. Anyone wishing to express themselves in relation to this request is asked to send any comments to the secretary of the borough of Lachine before midnight on July 30, 2020, at [lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca), or call 3-1-1.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this July 15 2020.